



Une Ville pas Commune  
**Service de l'espace public (SEP)**

T +41 (0)22 306 06 50  
sep@vernier.ch

06.10.2022 / cvaz / 266866

## DEMANDE DE TERRASSE POUR CAFÉ / RESTAURANT

Le-la soussigné-e sollicite l'autorisation d'exploiter une terrasse sise sur le territoire de la Ville de Vernier, qu'elle soit située sur le domaine public ou privé.

**Toute installation d'une terrasse est soumise à l'octroi préalable d'une autorisation.**

### **Coordonnées de l'exploitant (titulaire de l'autorisation d'exploiter délivrée par le Service du commerce et de lutte contre le travail au noir - PCTN)**

Nom ..... Prénom .....  
Né(e) le .....  
Adresse .....  
NPA ..... Localité .....  
Tél. mobile .....  
E-mail .....

### **Nom et adresse officielle de l'établissement**

Enseigne .....  
Adresse .....  
NPA ..... Localité .....  
Téléphone .....

### **Motif de la demande :**

Nouvelle demande  Changement d'exploitant  
 Renouvellement (aucun changement)  
 Modification d'une terrasse existante  
 Autre (préciser) : .....

### **Type et catégorie de la terrasse demandée :**

#### Type :

Domaine public  
 Domaine privé  
 Domaine cantonal public / privé

#### Catégorie :

Terrasse à l'année (01.01 au 31.12)  
 Terrasse d'été (01.03 au 31.10)  
 Terrasse d'hiver (01.11 au 28/29.02)

**Jours et horaires requis** (ne peuvent pas excéder les horaires d'exploitation de l'autorisation d'exploiter délivrée par la PCTN)

Jours et horaires requis pour l'exploitation de la terrasse :

---

**Période d'exploitation**

Toute autorisation délivrée est uniquement valable pour la période accordée et pour autant qu'aucun changement n'intervienne pendant cette période. Il vous appartient de demander l'autorisation **pour l'année suivante au moins 30 jours** avant la mise en place de la terrasse.

**Pièces à joindre pour les nouvelles demandes**

- Plan indiquant la situation, les dimensions et l'aménagement de la terrasse (contresigné par le propriétaire du terrain / bâtiment ou de son représentant (régie) en cas de terrasse sur domaine privé)
- Descriptif des éléments de la terrasse (podium, tables, chaises, meubles de service, parasols ou assimilés, type de mobilier, panneaux porte-menu, végétation, etc.)
- Copie du bail à loyer
- Autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par la PCTN (aucune autorisation ne sera délivrée sans ce document)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Pour toute demande de terrasse sur domaine privé et / ou cantonal signature du propriétaire du terrain / bâtiment ou de son représentant (régie)

**Pièces à joindre pour le renouvellement (aucun changement)**

- Autorisation d'exploiter l'établissement délivrée par la PCTN (aucune autorisation ne sera délivrée sans ce document)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Signature du propriétaire du terrain / bâtiment ou de son représentant (régie)

**La Ville de Vernier se réserve le droit de demander tout document supplémentaire qu'elle juge utile, pour le traitement du dossier.**

## Signatures et accord

---

### Exploitant :

Lieu et date

Timbre et signature du titulaire de l'autorisation d'exploiter

.....

Pour toute demande de terrasse sur domaine privé, accord signé du propriétaire du terrain / bâtiment ou de son représentant (régie) :

Par ma signature, je m'engage à autoriser l'exploitant à utiliser comme terrasse le périmètre défini sur le plan que j'ai contresigné, tel que joint à la présente demande.

Lieu et date

Timbre et signature du propriétaire du terrain / bâtiment ou de son représentant (régie)

.....

**Toute requête non conforme ou insuffisamment documentée sera déclarée irrecevable et retournée au requérant. Toutes les dispositions légales applicables doivent être respectées.**